

**1- Où est située la nouvelle école D?**

L'école D est située dans le quartier du Boisé de la Marconi au 1205 rue des Tours, Drummondville, J2B 0Y4.

**2- Est-ce que l'école sera prête pour accueillir mon enfant à la fin du mois d'août prochain?**

Les étapes de construction de l'école D se déroulent comme prévu. Tout indique que l'école sera prête pour accueillir ses premiers élèves à la fin du mois d'août 2021.

**3- Est-ce vrai qu'une école secondaire sera construite à côté de l'école D?**

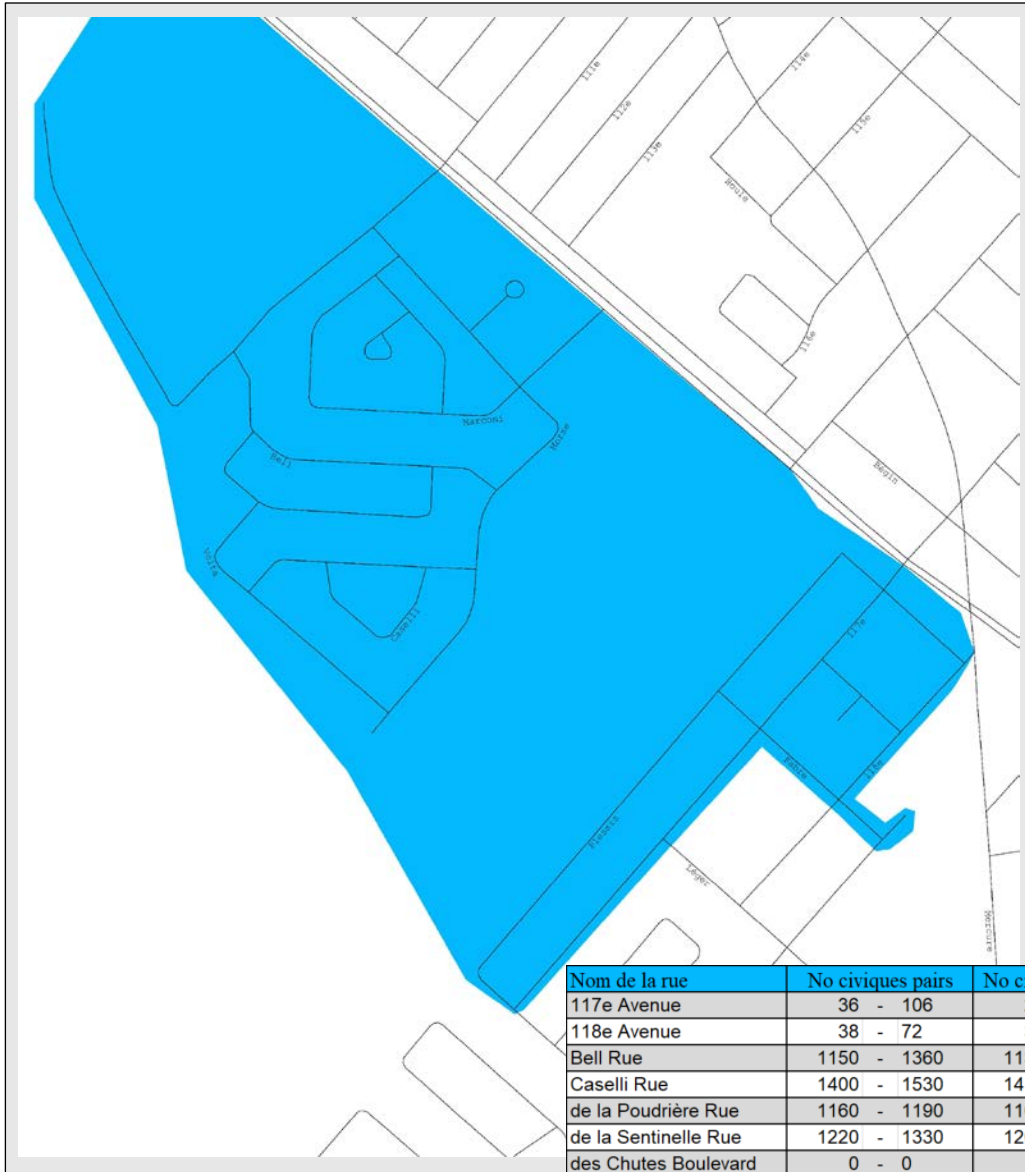
Non. Il n'est pas prévu qu'une école secondaire soit construite à côté de l'école D.

**4- Comment faire pour savoir si l'école D est l'école de territoire de mon enfant?**

Il suffit de cliquer ici :

<https://geobus.csdeschenes.qc.ca/transporteurs/Pages/Anonyme/Parents/Page.fr.aspx>

5- Quelle est la carte du territoire ainsi que les noms et numéros civiques des rues associées à l'école?



Nom de la rue	No civiques pairs	No civiques impairs
117e Avenue	36 - 106	29 - 105
118e Avenue	38 - 72	37 - 71
Bell Rue	1150 - 1360	1135 - 1365
Caselli Rue	1400 - 1530	1415 - 1535
de la Poudrière Rue	1160 - 1190	1105 - 1205
de la Sentinelle Rue	1220 - 1330	1205 - 1365
des Chutes Boulevard	0 - 0	0 - 0
des Pionniers Rue	100 - 360	0 - 0
des Tours Rue	0 - 0	1075 - 1105
des Trois-Maisons Rue	870 - 900	865 - 1425
du Chardonnay Rue	0 - 0	327 - 331
Edison Rue	1230 - 1300	1195 - 1355
Fabre Rue	10 - 68	19 - 75
Laforest Rue	100 - 118	105 - 133
Lapalme Rue	1120 - 1340	1165 - 1305
Léger Rue	0 - 0	0 - 0
Marconi Rue	900 - 1390	925 - 1405
Marquette Rue	30 - 40	77 - 77
Montcalm Rue	10 - 38	19 - 75
Morse Rue	300 - 1260	1005 - 1235
Papineau Rue	36 - 52	39 - 53
Plessis Rue	40 - 170	35 - 133
Saint-Joseph Boulevard	0 - 0	3505 - 3525
Tracy Rue	58 - 68	63 - 63
Volta Rue	1140 - 1350	1155 - 1315

**6- À partir de quelle date puis-je inscrire mon enfant du préscolaire à l'école D?**

Les inscriptions se feront du 18 janvier au 31 mars 2021.

**7- Comment faire pour inscrire un nouvel élève au préscolaire ou au primaire à l'école D?**

Si vous êtes sur le territoire de l'école D, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école Christ-Roi ou de l'école Saint-Étienne puisque pour le moment, il est impossible d'accéder physiquement à l'école D.

Le secrétariat de l'école Christ-Roi et celui de l'école Saint-Étienne prendront les inscriptions. Il est donc important d'avoir en votre possession les documents suivants :

- Le certificat de naissance original grand format de votre enfant
- Deux preuves de résidence du parent
- Le plus récent bulletin scolaire de votre enfant (s'il y a lieu).

Pour toutes questions relatives à l'admission et à l'inscription de votre enfant, cliquez ici :

<https://www.cssdeschenes.gouv.qc.ca/prescolaire-primaire/inscription.aspx>

Par la suite voyez l'onglet « Inscription nouvel élève préscolaire, primaire ».

Également, vous pouvez en tout temps contacter le secrétariat de votre école de quartier.

**8- J'aimerais que mon enfant aille à l'école D, mais ce n'est pas son école de territoire, est-ce possible et si oui, que dois-je faire?**

Il est toujours possible de faire une demande de choix d'école dans une autre école que celle du territoire actuel de votre enfant. Vous trouverez toute l'information à ce sujet ici :

<https://www.cssdeschenes.gouv.qc.ca/prescolaire-primaire/inscription.aspx>

Par la suite vous devez cliquer sur l'onglet « Choisir une autre école que celle de son quartier ». À cet endroit, vous trouverez un formulaire à cet effet. Vous devrez compléter ce formulaire de demande de choix d'école. Le document doit être retourné au secrétariat de l'école de votre quartier avant le 31 mars. L'école demandée en choix d'école informera le parent par lettre de la décision rendue au plus tard le 30 juin.

## **9- Comment faire pour réinscrire mon enfant au primaire à l'école D?**

Pour les élèves du préscolaire et du primaire qui fréquentent actuellement une école du Centre de services scolaire des Chênes, la réinscription se fera en ligne.

La fiche d'inscription de l'élève sera disponible sur le compte Mozaïk Portail Parent. Un courriel sera envoyé à tous les parents faisant mention de la période prévue d'inscription.

Il est à noter que seul, le ou les parents associés à l'adresse principale de l'élève sont autorisés à compléter le formulaire d'inscription. Lorsque l'un des deux parents a complété la réinscription, le formulaire n'est accessible qu'en consultation seulement. Pour les parents sans adresse courriel, l'élève apportera à la maison le formulaire d'inscription. Le parent devra compléter et retourner le document à l'école dans les meilleurs délais.

## **10-Comment faire pour inscrire mon enfant au service de garde?**

Au moment de l'inscription de votre enfant, il sera possible d'inscrire votre enfant au service de garde de l'école D.

## **11-Quel sera l'horaire quotidien de l'école?**

L'école devrait débuter vers 8 h 40 pour se terminer vers 15 h 50. Toutefois, Cet horaire n'est pas encore officiel.

## **12-Il y aura combien de groupes dans cette école?**

Au total, nous serons capables d'accueillir 24 groupes.

## **13-Est-ce qu'il y aura des programmes particuliers?**

L'école D aura la chance d'offrir le programme particulier en musique. Des élèves de tout le territoire du Centre de services scolaire des Chênes peuvent s'inscrire au programme particulier en musique à partir de la 3<sup>e</sup> année (piano, guitare, violon et flûte traversière).

En adaptation scolaire, on y trouvera deux classes du programme « l'Envolée », deux classes d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage ainsi qu'une classe « Kangourou ».

**14- Est-ce qu'il y aura de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année à l'école D?**

Oui, tous les élèves du régulier en 6<sup>e</sup> année seront inscrits au programme d'anglais intensif.

**15- Mon enfant fait partie du programme particulier en musique, est-ce qu'il fera de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année?**

Non. Cependant, dans la grille-matières, des périodes supplémentaires en anglais de 5<sup>e</sup> année (5 heures au lieu de 3 heures par cycle de 10 jours) ainsi qu'en 6<sup>e</sup> année (9 heures au lieu de 3 heures) pour les élèves inscrits au programme particulier en musique. Il n'y a donc pas de changement à cet effet pour les élèves qui arrivent de l'école Duvernay.

**16- Comment entrer en communication avec la direction de l'école D?**

Vous pouvez joindre le directeur de l'école D, Monsieur Yann Lanoie par courriel à : [ecole.d@csdeschenes.qc.ca](mailto:ecole.d@csdeschenes.qc.ca) .

Ou par le secrétariat de l'école au : 819-850-1629